

- Communiqué de presse -

*Paris, le 2 février 2009
CP/SG/543/JT/09*

**Abdou Diouf appelle au respect de l'ordre constitutionnel
et au plein respect des droits et libertés à Madagascar**

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, exprime sa grande inquiétude face à l'aggravation de la situation politique à Madagascar. Il dénonce les actes de violence perpétrés depuis le 26 janvier dernier dans le pays et déplore les pertes en vie humaines provoquées par ces violences ainsi que les destructions matérielles consécutives aux manifestations organisées ces derniers jours.

Dans ce contexte de tension, il appelle à un retour rapide au calme et à la sérénité et encourage vivement toutes les parties au dialogue et à la modération. Il condamne fermement toute action visant à déstabiliser le pays et susceptible de porter atteinte à l'État de droit et à remettre en cause l'ordre constitutionnel et ce conformément aux dispositions de la Déclaration de Bamako.

Il estime que tous les Malgaches sont dans l'obligation impérative de respecter pleinement les droits et libertés fondamentaux, et notamment la liberté d'expression dans un environnement apaisé, ainsi que la protection des personnes et des biens.

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, s'engage à appuyer et à s'associer à toutes les initiatives internationales favorisant le dialogue et la réconciliation nationale au service de la paix et de la démocratie.

Il affirme la disponibilité de la Francophonie à œuvrer, dans le respect de la constitution et des lois malgaches, à la résolution des tensions et au retour à la stabilité.

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres, et 14 pays observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ;
julie.tilman@francophonie.org